

» les confreres pour ſçavoir précifément ce
 » qu'ils penſoient de la Conſtitution? Y a r'il
 » quelque loi ſur ce ſujet qui ne ſoit pour les
 » Evêques? peut-il même y en avoir qui leur
 » deſſende abſolument de ſe communiquer &
 » de ſe conſulter mutuellement ſur ce qui ap-
 » partient à la Religion ?

*Histoire
 des plantes
 qui croiſſent
 en Proven-
 ce.*

V. On diſtribué à Aix l'hiſtoire des plantes qui croiſſent dans la Provence, c'eſt le celebre Mr. Guaridel Medecin & Profefſeur dans la Faculté qui en eſt l'Autheur. Cet ouvrage ſera d'une grande utilité, & la maniere dont ce ſçavant homme l'a executé eſt auſſi curieufe par le nombre des planches, qu'inſtructive pour la connoiſſance de la propriété des ſimples.

*Concluſions
 de l'Avocat
 general de
 Provence.*

VI. Le vingt quatre de Janvier dernier Mr. le Marquis de Ragufe premier Avocat general du Parlement de Provence eſt entré dans la grande Chambre de la Tournelle, & y a donné la Requête en plainte, de ce qu'au préjudice des Declarations du Roi Mr. l'Evêque d'Apt avoit publié un Mandement portant l'acceptation de la Conſtitution, ſans modification quelconque, & a requis qu'il fut informé contre les Imprimeurs & les Colporteurs, ainſi que contre le Procureur du Roi d'Apt, pour n'avoir pas empêché la publication de cet ouvrage, & n'en n'avoir pas averti la Cour; il s'eſt retiré après avoir laiſſé ſes concluſions ſur le Bureau; on ne ſçait pas encore quelles ſeront les reſolutions du Parlement, mais on apprend que quelques Evêques Provençaux diſpoſés à ſuivre Mr. l'Evêque d'Apt, ont ſuprimés leurs Mandements.

*Traité d'A-
 rithmetique.*

VII. Le Sieur Nicolas Martel Prêtre Seculier de la Ville & du Diocèſe de Liege, s'étant rendu habile en Arithmetique par ſon étude, ſa pra-
 tique